

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de
la biodiversité, de la forêt,
de la mer et de la pêche

Secrétariat Général
Direction des ressources humaines

Arrêté du 20 mars 2025
portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des
ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022

NOR : TECK2507982A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 3 février 2022 fixant les taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts pour l'année 2022 ;

Vu l'arrêté du 22 février 2022 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 ;

Vu la note relative aux lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions pour le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Ministère de la Mer (édition 2020) et la note de service SG/SRH/SDCAR/2020-350 du 11 juin 2020 relative aux lignes directrices de gestion du ministère de l'agriculture et de l'alimentation relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels (hors corps d'enseignement), en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022 ;

Vu le jugement du tribunal administratif de Paris no 2217387/5-2 du 20 février 2025 annulant l'arrêté du 22 février 2022 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 :

1. GUIVARCH Jean-Paul
2. KARAKOUZIAN Guillaume
3. BASTIANELLI Lia
4. DELOLME Cécile
5. HENRY Pascal
6. GUYONNET-DUPERAT Quentin
7. GARD Louis-Marie
8. SOTURA Aurélie Carole
9. ROUSVAL Sophie
10. FAUCHET Philippe
11. CHAMBON Philippe
12. HEBRAIL-MUET Vincent
13. NICOLAS Laure
14. LERPINIÈRE Achille-Théo
15. CHAVANNE Marine
16. SANCHEZ Morgane
17. TIRVAUDEY Paul
18. DUMOND Julien
19. ORLAC'H Daria
20. LEPOUTRE Maëlle
21. EHRLACHER Virginie
22. CHAN-HON-TONG Anne
23. VELLUET Rémi
24. LOURY Mathilde
25. ESPINASSE Ludovic
26. GUILLOTTEAU Solène
27. HIDALGO OLIVARES Tomas Alfonso
28. GAUTIER Quentin Vincent
29. METEYER Hervé
30. FRANCOIS Patrice
31. PAUSADER Marie Bérengère
32. DUGUE Julien
33. BOUCHIKHI Inès
34. MALOT Raphaëlle
35. DURAND Renaud
36. DURAND Sylvain

37. GIBELLI François
38. DUPRAT Jean-Rémi
39. RIVALLAIN Mathieu
40. GUTHMANN Antoine
41. MOSLONKA-LEFEBVRE Mathieu
42. DUFOURNEAUD Olivier
43. LABBAS Mériem
44. PONSARDIN Christelle
45. MATRINGE Laurence
46. PUCELLE Virginie
47. COURLEUX Frédéric
48. ROUZAUD Olivier
49. BRUANT Marc
50. SAUDUBRAY Nathalie
51. KOCH-LAVISSE Anne-Lise
52. GRAZI Laure
53. VERDIER Sylvie
54. MARTIN Antoine
55. HAJJAR Joseph
56. BRANGER Jean-Louis
57. DOUETTE Michaël
58. CHAFFANJON Claire
59. REDON Valérie
60. BATTE Lauriane
61. BAILLARGUET Sabine
62. MEVEL Marie-Claude
63. GERARDIN Maxime
64. KERENEUR Romain
65. JORDAN-DUPAS Annick
66. BOUTUEIL Virginie
67. ANTOINE Stéphanie
68. MASTIER Michaël

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 20 mars 2025

Pour la ministre de la transition
écologique, de la biodiversité, de la
forêt, de la mer et de la pêche
et par délégation,
La directrice des ressources humaines

Anne DEBAR

Pour la ministre de l'agriculture et de
la souveraineté alimentaire
et par délégation,
Le chef du service des ressources
humaines

Xavier MAIRE